



## #BalanceTonBar : les témoignages sont accablants, ils doivent être entendus

La Ville prend très au sérieux les témoignages qui arrivent par dizaines sur les réseaux sociaux, concernant les violences sexistes et sexuelles qui ont lieu dans des lieux festifs grenoblois. Afin de permettre à chacun-e de profiter de la ville en toute tranquillité, la municipalité lancera au premier trimestre 2022 les «**Assises de la nuit**» afin de bâtir, avec les associations, les usagers et usagères, les réponses adaptées à la vie nocturne.

Au vu de la situation, la Ville renforce dès à présent le volet des assises dédié aux femmes : elle lance **un espace de travail spécifique sur les violences faites aux femmes dans les lieux festifs**. Pour cela, elle fait appel aux actrices et acteurs volontaires concernés par ces enjeux : établissements, associations, usager-es, etc.

La lutte contre les violences faites aux femmes et aux minorisé-es de genre, qu'elles soient physiques, psychiques, économiques, est une priorité pour la Ville de Grenoble. Elle renforce chaque année son plan d'actions (voir encadré ci-après).

Malgré le volontarisme de la Ville, Eric Piolle, Maire de Grenoble, déplore l'inaction de l'Etat. Il interpelle le Président de la République (voir courrier ci-joint) et lui propose notamment de suivre les propositions de la société civile pour **faire évoluer le cahier des charges conditionnant l'ouverture des lieux accueillant du public, ou encore de lancer un grand plan de formation et de prévention à tous les niveaux de l'Education nationale**.

### L'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes : des priorités municipales

- ▶ Depuis de nombreuses années, la Ville a fait de la place des femmes dans les politiques municipales, et notamment sur l'espace public un axe fort de sa mobilisation : **marches exploratoires en non-mixité** dans des quartiers en vue des aménagements de certains espaces publics, renforcement de la **dénomination féminisée des rues, une première cours d'école non genrée...**
- ▶ Pour que chacun-e profite des lieux festifs dans la tranquillité, la Ville de Grenoble subventionne d'ores et déjà des associations spécialisées qui proposent **des ateliers de sensibilisation, de prévention et de lutte contre les violences et discriminations en milieu festif**.
- ▶ Chaque année depuis 2015, une **campagne de sensibilisation contre le harcèlement de rue** a lieu sur l'espace public (harcèlement inversé, théâtre invisible...).
- ▶ Face à l'ampleur de **la précarité menstruelle**, une collecte de protections périodiques est lancée chaque année depuis 2019 (avec plusieurs animations pour lutter contre le tabou des règles).
- ▶ Cet été, dans le cadre de l'Été Oh! Parc organisé par la Ville, des associations ont pu proposer gratuitement **des ateliers d'autodéfense à destination des femmes et des filles** (50 participantes).
- ▶ Depuis cette année, en plus du socle de formation obligatoire, **les policières et policiers municipaux de Grenoble suivent, à leur demande, un cursus supplémentaire** sur différents enjeux de société. Une formation spécifique a été spécialement créé pour leur permettre de mieux appréhender les violences faites aux femmes (Savoir évaluer une situation dans l'urgence ; Prendre en charge la victime et la conseiller ; Maîtriser les fondamentaux relatifs à la bienveillance des victimes ainsi que le réseau de prise en charge...).